

Présentation de la situation sanitaire sur le Territoire de Belfort par le Dasen

« L'évolution dans les établissements scolaires est en phase avec l'épidémie »

- 74 cas contacts (contre 41 la semaine dernière.) dont 25 cas contacts relevés dans le premier degré (8 la semaine dernière)
- Dans le second degré il semblerait qu'il y ait moins de cas contacts.
- Au niveau des personnels, 11 ont été identifiés comme positifs à la Covid. Il n'y a pas de flambée sur le personnel.

La montée des cas est surtout visible chez les élèves. Le Dasen suppose que les parents ont plus souvent signalé les cas.

a- Les chiffres communiqués :

 <p>A quoi correspondent les évictions communiquées par le Rectorat ?? Est ce que les cas contacts et les cas positifs sont ceux qui restent à la maison ?</p>	<p>Le Dasen</p>																													
<p>La FSU a rappelé qu'une audience avec le Recteur avait eu lieu la veille dans laquelle des chiffres ont été communiqués pour l'académie. La première constatation qui a été faite est que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'éviction et de cas positifs varient énormément entre 1er et second degré, mais aussi entre les départements. - Cela laisse sous-entendre qu'il existe une différence de traitement. Et/ou d'appréciation - Nous l'avons constaté entre école/sphère privée, confirmé par le recteur "la CPAM doit se cantonner au secteur hors école". Cela nous dépasse... 	<p>La FSU demande des précisions sur le département du Territoire de Belfort à propos des "évictions" .</p> <p>Le Dasen confirme que les cas contacts comptabilisés sont uniquement les cas contacts comptabilisés à l'école.</p> <p>Les évictions sont l'addition des cas positifs et des cas contacts.</p> <p>Le Dasen reconnaît "une difficulté" dans l'interprétation de ces données » et « un problème dans la communication des chiffres »</p>																													
<p>1er degré (éviction/cas positifs) - 2nd degré</p>																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">dpt</th> <th>évictions</th> <th>Cas +</th> <th>évictions</th> <th>Cas +</th> </tr> <tr> <th colspan="2">1^{er} degré</th> <th colspan="2">2^d degré</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25</td> <td>34</td> <td>155</td> <td>554</td> <td>203</td> </tr> <tr> <td>39</td> <td>3</td> <td>45</td> <td>248</td> <td>76</td> </tr> <tr> <td>70</td> <td>52</td> <td>52</td> <td>327</td> <td>70</td> </tr> <tr> <td>90</td> <td>32</td> <td>33</td> <td>124</td> <td>35</td> </tr> </tbody> </table>	dpt	évictions	Cas +	évictions	Cas +	1 ^{er} degré		2 ^d degré		25	34	155	554	203	39	3	45	248	76	70	52	52	327	70	90	32	33	124	35	<p>La FSU fait remarquer que ces chiffres ne tiennent pas compte des cas contacts dans les familles ce qui "fausse" la présentation exacte de l'évolution de l'épidémie sur les élèves dans l'académie</p>
dpt		évictions	Cas +	évictions	Cas +																									
	1 ^{er} degré		2 ^d degré																											
25	34	155	554	203																										
39	3	45	248	76																										
70	52	52	327	70																										
90	32	33	124	35																										
	<p>Le Dasen admet ne communiquer que les chiffres reposant sur des cas déclarés connus et il rappelle la nécessité de communiquer toute situation de contamination afin de pouvoir protéger les autres et pouvoir tracer les cas contacts.</p> <p>Les arrêts de travail ne disent rien sur le nombre réel de personnes contaminées par la Covid.</p>																													

b- Les tests annoncés par la Ministre :

<p><small>CHSCT</small> FSU 90</p> <p>Nous avons entendu parler de tests en direction des professionnels de l'éducation nationale. Qu'en est-il ? Qui va les faire ?</p>	<p>Le Dasen</p>
<p>Le ministre a annoncé le 12 novembre qu'il y aurait des moyens de tests dans les établissements scolaires à proximité et aussi à l'intérieur, courant du mois de novembre.</p> <p>Peut-on savoir comment cette annonce se décline au niveau du département ?</p> <p>Ces tests antigéniques devraient permettre selon le ministre aux enseignants, aux agents et aux élèves sur autorisation parentale de se faire tester en temps réel...</p> <p>Toujours d'après le ministre ce serait le personnel de santé qui vient de l'éducation nationale (infirmière) ou de l'extérieur ?</p>	<p>Le Dasen précise que ce dispositif est <i>"en préparation"</i> actuellement au niveau régional et départemental. Il relève de la responsabilité du préfet de département <i>qui doit déployer ce dispositif selon ce qu'il pense être le plus approprié pour lutter contre le virus. Le préfet est chargé d'organiser ces tests.</i></p> <p>Le Dasen avoue être en train <i>"d'identifier les besoins de tests"</i> dans les établissements. Il est difficile d'anticiper les besoins, s'agit-il de tests en masse ou de tests ponctuels lorsque l'on a un doute ? L'organisation n'est pas la même. Il y aura des informations d'ici une semaine</p> <p>Le dasen souhaiterait que le personnel ait accès aux tests et aux résultats rapidement ce qui permettrait aux personnes positives d'être isolées plus vite.</p> <p>La FSU déplore que cette annonce soit en réalité encore <i>"à mettre en forme"</i> sur le terrain alors que l'on est le 20 novembre. Et que ce dispositif était prévu mi-novembre.</p> <p>Pour la FSU les besoins ne seront pas les mêmes s'il s'agit d'une politique de test pour rassurer les collègues en poste ? Ce qui est très différent...affaire à suivre</p> <p>La FSU fait remarquer que les infirmières dans les établissements, déjà peu nombreuses, ne peuvent assurer en plus de leurs missions actuelles les tests prévus dans les établissements. Actuellement et en lien avec le contexte, elles traitent des situations, chez les adolescents principalement, liées aux conditions d'apprentissage, d'examen dans le cadre actuel qui engendrent des angoisses et du stress chez eux.</p> <p>Nous en saurons plus la semaine prochaine....</p>

c- Les recrutements d'AED...

<p>CHSCT FSU. 90</p> <p>Qu'en est il sur le département ? quels critères/ ou conditions retenir pour l'attribution de ces nouveaux personnels ? quels établissements seraient concernés?</p>	<p>Le Dasen</p>
<p>Toujours d'après le ministre, il devrait y avoir un recrutement de AED et de service civique pour pallier les absences du personnel en arrêt, ou en distanciel.</p>	<p>Le Dasen précise que le recrutement des AED est académique. Il ne peut pas pour le moment donner un chiffre pour le second degré (6 pour le premier)</p> <p>La mission de ces AED recrutés sur un contrat court (jusqu'au 6 février 2021) serait d'accompagner les classes dans le cas d'un enseignant mis en distanciel.</p> <p>Le recrutement de ces AED n'est pas prévu pour renforcer la vie scolaire.</p> <p>Les chefs d'établissement ont déjà été destinataires d'une demande informatique pour faire remonter leurs besoins. En fonction de cette remontée ils seront « <i>dispatchés</i> ».</p> <p>Selon l'évolution de la situation, les AED recrutés pourraient être prolongés au-delà de la date du 6 février.</p> <p><i>(en ce qui concerne les services civiques dans le 90, le budget initial académique n'ayant pas été éclusé- le nombre de services civiques s'élève à 50- précision la FSU)</i></p>

d- Situation sur le Territoire :

<p>CHSCT FSU. 90</p> <p>Y a-t-il d'autres établissements ayant connu les mêmes problèmes ou bien d'autres problèmes en lien avec la Covid?</p>	<p>Le Dasen</p>
<p>Point sur la situation des 3 collèges : Morvillars, Danjoutin et Vauban qui ont connu des problèmes de fonctionnement pour la ½ pension</p>	<p>Les 3 établissements ont rouvert leur cantine. (pas plus de précisions)</p> <p>Aucun établissement n'a été signalé cette semaine</p> <p>Le Dasen informe le CHSCT qu'il a bien insisté auprès des chefs d'établissement sur l'urgence qu'il y a à bien faire remonter tout type de problème lié à la cantine et à la situation sanitaire.</p>

<p>CHSCT FSU. 90 Combien d'agents en ce moment ne sont pas présents dans les établissements ?</p>	<p>Le Dasen</p>
<p>La FSU a aussi interpellé le Dasen sur la situation des agents dans les établissements.</p>	<p>Selon le Dasen, peu d'agents s'arrêtent. Les chiffres sont en dessous de la réalité mais il ne sait pas l'expliquer. Il affirme que tout ce qui est signalé à ses services est enregistré. Dans le second degré, cette semaine, 4 cas positifs et 3 cas contacts ont été remontés. Le Dasen est étonné car ces chiffres ne sont pas très élevés. Les chiffres sont en dessous de la réalité, mais ne il ne sait pas l'expliquer.</p> <p>Le Dasen a demandé aux établissements dont il connaissant la situation de bien faire remonter toutes les situations dans le but d'informer et de protéger les agents et le personnel de l'éducation. C'est une nécessité pour avoir des statistiques fiables</p>

e- Le télétravail

<p>CHSCT FSU. 90 Le télétravail</p>	<p>Le Dasen</p>
<p>Peut-on demander que soit communiqué systématiquement à tout personnel en télétravail un « vade-mecum » pour l'usage des outils numériques et un rappel de la RGDP afin que certaines plateformes ne soient pas utilisées et que ces personnes en télétravail ne se mettent pas en danger ?</p> <p>Peut-on avoir un cadrage précis de ce qu'un chef d'établissement peut exiger des personnes vulnérables autorisées à faire du télétravail ?</p>	<p>Le dasen s'engage à renvoyer ce rappel (rappel déjà fait lors du premier confinement)</p> <p>Le Dasen reconnaît que cette situation est compliquée. Il s'interroge sur certaines situations en télétravail qui sont difficiles à gérer et les demandes des chefs d'établissement sont difficiles à "satisfaire". En cas de télétravail impossible, l'autorisation d'absence reste de mise. Il rappelle que toute personne déclarée vulnérable ne peut se rendre sur son lieu de travail.</p>

 Les injonctions contradictoires ?	<p>Le Dasen</p>
<p>Demande de signaler le problème des injonctions contradictoires de la part de IPR dans le contexte actuel et qui exige de certains invitant à faire un travail en présentiel et en distanciel pour avancer dans les programmes (examens maintenus en mars - les Spécialités qui seront évaluées)</p>	<p>Le Dasen a fait cette communication auprès des IPR</p>

 Les différences d'informations sur Ameli et sur la MGEN	<p>Le Dasen</p>
<p>Suite aux différences d'informations données entre le compte AMELI et la Mgen, à la demande de la FSU ,le Dasen devait rencontrer un conseiller et poser la question de ces différences de traitement ? Qu'en est-il ?</p>	<p>Madame Grosdemeouge de la MGEN reconnaît qu'il y a beaucoup de différences entre le compte AMELI et la MGEN en termes d'informations, et qu'un effort va être fait en direction des personnels.</p>

Vos représentantes FSU 90 en CHSCTD :
Sylvie Dechambenoit, Elvire Celma et Peggy Goeffert

N'hésitez pas à nous contacter – secretariat.chsct90@ac-besancon.fr
Téléphone 06 13 38 17 57